

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Etaient présents : M. PICARD Ch, M. JACQUART M., Mme LUPART D, M. Ph DELAPORTE, Mme PETTE Ch., M. LEPERE G., Mme FIORILE M, Mme RIMBAULT H., Mme CARON S., Mme BERNARD C., M. LECAT-LOYER M.,

Etaient absents(es) : Mme FOURDRAIN A, M. VICAINNE R, M LONGUET W, M, SAUVAGE J-L

Pouvoirs : M LONGUET W donne pouvoir à M. DELAPORTE, M. VICAINNE R donne pouvoir à M. LEPERE G., M SAUVAGE J-L donne pouvoir à MME BERNARD C

Ouverture de séance à 19H00

Secrétaire de séance : Delphine LUPART

ORDRE DU JOUR :

- Délibération pour autoriser le maire à signer le devis de démoissage de l'église pour un montant total de 8 800 €

Délibération 22 2026 pour autoriser le maire à signer le devis de démoissage de l'église pour un montant de 8 800 €

Monsieur le Maire procède à la lecture du mail reçu par un administré, correspondance dans laquelle il alerte que de l'eau s'infiltre le long du mur de l'église, conséquence de gouttières bouchées.

A la suite de la demande de Monsieur Le Maire, un devis de démoissage de l'église a été établi pour un montant total de 8 800 €.

Un débat « houleux » est alors engagé. En effet, Madame BERNARD avait précédemment envoyé à la mairie un mail indiquant le nom de 3 autres sociétés susceptibles d'assurer cette prestation. De plus, elle avait émis une observation sur l'identité de l'entreprise retenue.

Monsieur le Maire demande de passer au vote pour l'autoriser à signer le devis de démoissage de l'église, 10 votes pour, 1 abstention (MME PETTE), 3 votes contre (M. SAUVAGE, MME BERNARD, M. LECAT LOYER).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Il est indiqué qu'une prochaine réunion aura lieu le 05 juin 2026, concernant les futures élections sénatoriales. Une communication de la préfecture a été reçue à ce sujet. Extrait : « arrêté préfectoral fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire ou à désigner dans chaque commune du département de la Somme pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ».

Handwritten signatures of council members in blue ink. The signatures are arranged in a row, with some overlapping. From left to right, they appear to be: M. Picard, M. Jacquart, M. Ph Delaporte, Mme Pette, Mme Fiorile, Mme Rimbault, Mme Caron, Mme Bernard, and M. Lecat-Loyer. There is also a signature of M. Sauvage and a signature of M. Longuet. The signature of M. Vicainne is also present, with the text 'M. VICAINNE' written above it. The signature of M. Longuet is written as 'LONGUET'.